

DEPARTEMENT DE L'AUBE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES D'ARCIS
MAILLY RAMERUPT**

5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation :
26 février 2026

Date d'affichage :
26 février 2026

Nombre de délégués en
exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent
à la séance : 40

Ayant pris part à la délibération :
45
(5 pouvoirs)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY
RAMERUPT**

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze du mois de mars à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle des fêtes de Le Chêne, sous la présidence de Madame Solange Gaudy.

Présents (40) : GAUDY Solange, HITTLER Charles, STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, LOISEAU Anne, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, FEVRE Jean-Claude, ALBARET Patrick, BONCORPS Guy, BONNET Ghislaine, BRISBARD Jean-Pierre, BROUET Sophie, CLEMENT Hervé (suppléant de MAUCLAIRE Denis), COUSIN Camille, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUILLEMAILLE Philippe, GUYOT Maud, JACQUES Jean-Paul, JACQUIER Jean-Claude, LAMBERT Jean-Pierre, LAMPSON Philippe, LESAGE Cynthia, LORNE Alain, MARIE Franck, MAUFROY Patrick, MICHONNEAU Philippe, NOBLET Pascal, PETITET Jean-Pierre, POIRSON Didier, PREVOT Céline, ROBIN Patrick, SEURAT Dominique, SIMPHAL Denis, TARIN Gérald, THOUARD Philippe

Excusés ayant donné un pouvoir (5) : JACTAT Jean-Claude, (pouvoir à LOISEAU Anne), BERNIER Guy (pouvoir à MAUFROY Patrick), BRACQ Catherine (pouvoir à GUILLEMAILLE Lucie), FILIPPI Daniel (pouvoir à JACQUES Jean-Paul), FINCK Patrick (pouvoir à LORNE Alain),

Absents (13) : LAGOGUEY Jean-Jacques, ALBERT Eric, AUZOUX Agnès, BAILLY-BAZIN Eric, BRODARD Patrick, CHAINE Jessica, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, HULOT Florence, LEPAGE René, MARTIN Maurice, TURPIN Denis, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-009 : Tarification des services publics

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➤ **DECIDE** d'adopter les tarifs suivants :

Tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2026/2027 :

Garderie matin	1,60 €	
Garderie soir	1,60 €	
Cantine	Pour 1 enfant	5,15 €/repas
	A partir 2 enfants d'une même fratrie inscrits	4,85 €/repas
	A partir 3 enfants d'une même fratrie inscrits	4,20 €/repas
	dans le cadre d'un PAI	1,20 €
	Pour 1'enseignant	3,60 €/repas

A l'unanimité

Tarifs des conteneurs facturés aux usagers ou aux prestataires en cas de dégradation (à compter du 1^{er} mai 2026) :

Conteneur 120 l	42,00 €
Conteneur 240 l	55,00 €
Conteneur 340 l	72,00 €
Conteneur 660 l	195,00 €

A l'unanimité

Tarifs de l'espace coworking, 12 place de la République à Arcis-sur-Aube (à compter du 1^{er} mai 2026) :

	Bureau	Salle de réunion
½ journée (4 heures)	10,00 €	60 €
Journée (8 heures)	15,00 €	95 €
mois	160,00 €	

A l'unanimité

Loyers de la Maison de Santé pluriprofessionnelle d'Arcis-sur-Aube

A compter du 1^{er} mai 2026, le montant des loyers des cabinets de la maison de santé pluriprofessionnelle pour les nouveaux occupants est fixé à 12,50 €/m², charges comprises, payables mensuellement et révisables à la date anniversaire du bail,

L'occupation non continue des cellules sera facturée de la manière suivante :

A compter du 1 ^{er} mai 2026	Cellule	Salle de réunion
½ journée (4 heures)	25,00 €	30 €
Journée (8 heures)	50,00 €	

A l'unanimité

Loyers de la CADA, 79 rue de Paris à Arcis-sur-Aube

A compter du 1^{er} avril 2026, le montant des loyers des bureaux de la CADA est fixé à 12,5 €/m², charges comprises, payables mensuellement et révisables à la date anniversaire du bail,

A l'unanimité

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits
La Présidente
Solange GAUDY

